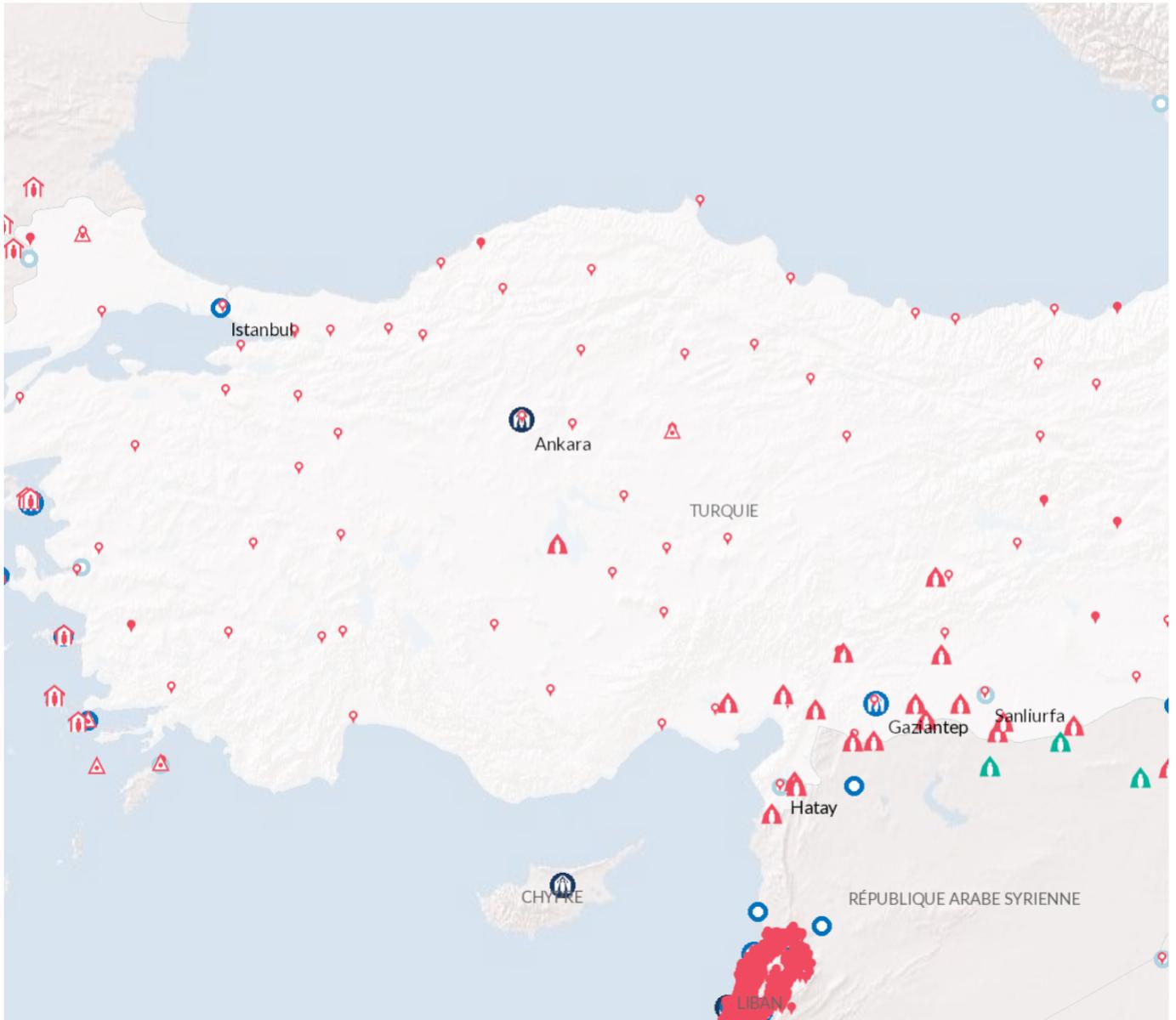


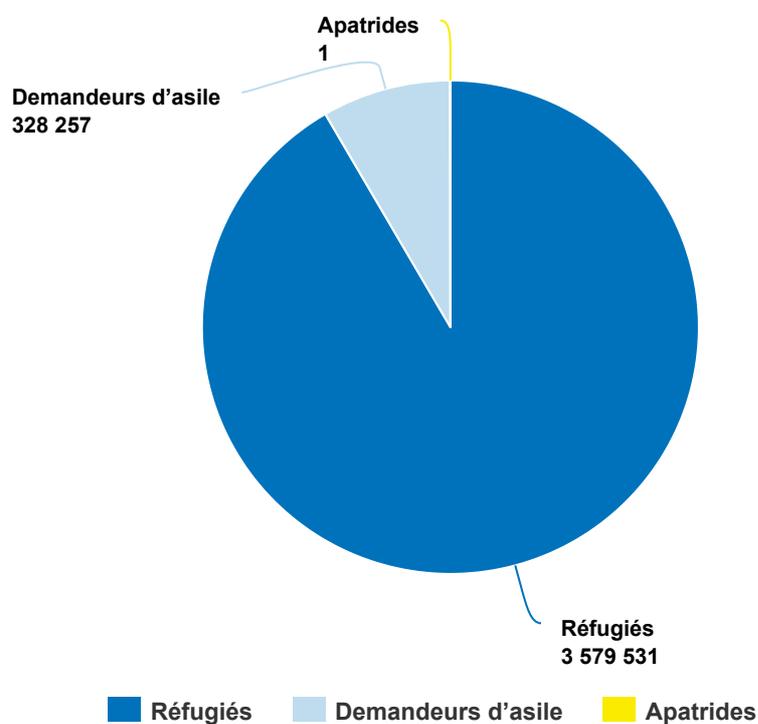
Opération: Turquie



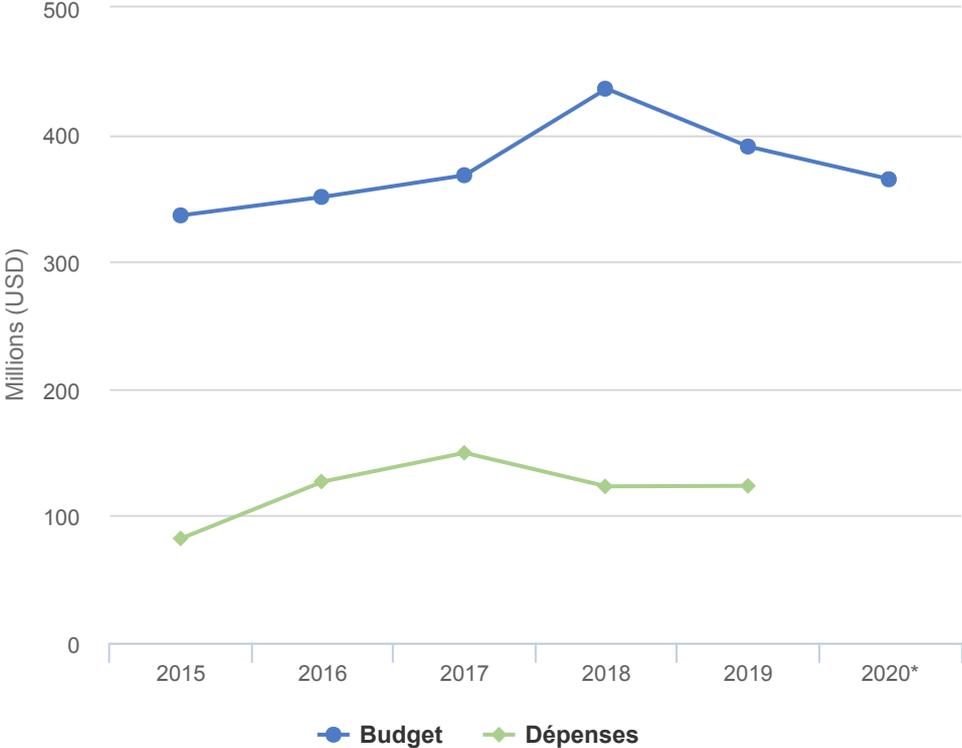
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 2% EN 2019

2019	3,907,789
2018	3,993,522
2017	3,789,320



Budgets et Dépenses - Turquie



Contexte opérationnel

Depuis 2014, la Turquie est le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés relevant du mandat du HCR dans le monde, la grande majorité étant des ressortissants de la République arabe syrienne. En 2019, le nombre de Syriens bénéficiaires d'un statut de protection temporaire est resté stable, à hauteur de près de 3,6 millions. Plus de 98% des Syriens vivaient dans des zones urbaines, péri-urbaines et rurales et moins de 2% vivaient dans les sept centres d'hébergement temporaire restants.

À la suite de la déclaration UE-Turquie, les mouvements migratoires à la frontière occidentale sont restés relativement faibles, avec juste une légère hausse des déplacements secondaires vers l'Union européenne.

La loi turque sur les étrangers et la protection internationale, ainsi que la réglementation sur la protection temporaire, continuent d'offrir un cadre juridique solide aux personnes ayant besoin d'une protection internationale, avec notamment l'accès aux services dès l'enregistrement auprès de la Direction Générale pour la gestion des migrations (DGMM).

Le HCR a poursuivi le renforcement de sa collaboration avec les institutions publiques aux niveaux national, provincial et local qui, bien que fournissant activement des services et une assistance aux réfugiés, ont vu leurs capacités mises à rude épreuve face à l'ampleur de la demande. L'opération a fourni un soutien technique et humain important pour améliorer l'accès à l'enregistrement ainsi que les capacités et la qualité des services publics, en particulier pour les personnes ayant des besoins spécifiques. Le HCR a également coopéré avec la DGMM, les ministères de tutelle, les autorités à l'échelon national, provincial et local, les dirigeants locaux, les réfugiés et la société civile afin de mettre en œuvre diverses initiatives dans le domaine de l'inclusion sociale et de la coexistence ciblant à la fois les communautés d'accueil et les réfugiés.

La Turquie finançant la plus grande partie de ses interventions en faveur des réfugiés, le gouvernement a appelé à un partage international durable des responsabilités conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et a contribué de manière proactive au Forum mondial sur les réfugiés de décembre 2019.

Le HCR a codirigé le plan de réponse pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise syrienne (3RP) avec le PNUD, coordonnant le soutien à la réponse de la Turquie en faveur des réfugiés par le biais de l'Équipe spéciale pour la Syrie (STF) et de groupes de travail sectoriels. La stratégie 3RP pour 2019-2020 a été lancée en mars 2019 avec le gouvernement, les Nations Unies, des ONG partenaires et les donateurs.

Dans le cadre du cycle 2016-2020 du Cadre des Nations Unies pour la coopération au développement (UNDCF), le HCR a également présidé le groupe de résultats en matière de migrations et de protection internationale.

Tendances démographiques

En 2019, la Turquie accueillait près de 3,6 millions de Syriens bénéficiaires d'un statut de protection temporaire, en plus de quelque 330 000 réfugiés et demandeurs d'asile d'autres nationalités (dont 56 400 nouveaux demandeurs de protection internationale originaires d'Afghanistan (62%), d'Iraq (28%) et de la République islamique d'Iran (6%)).

Les garde-côtes turcs ont indiqué que les interceptions et les sauvetages en mer le long des frontières maritimes occidentales avaient augmenté de près de 130% en 2019. Parmi les personnes interceptées figuraient 44% d'Afghans et 29% de Syriens.

Les forces terrestres turques ont indiqué avoir intercepté plus de 47 700 personnes aux frontières terrestres occidentales. Le nombre de personnes appréhendées aux autres frontières terrestres a toutefois diminué de 29% à la frontière avec la République arabe syrienne, de 75% à la frontière iraquienne et de 53% à la frontière terrestre avec l'Iran.

Les dossiers de plus de 17 552 réfugiés ont été présentés à près de 18 pays de réinstallation et plus de 10 500 personnes sont parties en réinstallation en 2019. En collaboration étroite avec la DGMM, le HCR a observé les entretiens de rapatriement volontaire de plus de 34 300 réfugiés qui avaient choisi de rentrer en République arabe syrienne pendant l'année.

Chiffres clés

- 100 337 réfugiés ont bénéficié d'aides en espèces pour la protection, l'éducation et la relocalisation depuis les camps.
- 10 558 personnes relevant de la compétence du HCR sont parties en réinstallation, alors que 17 552 dossiers de réinstallation ont été présentés à 18 pays.
- 5 123 réfugiés et 8 740 membres des communautés d'accueil, notamment des prestataires de services, ont été touchés dans le cadre d'une initiative d'harmonisation commune au HCR et à la DGMM impliquant 48 événements dans 31 provinces.

Principales réalisations

- Le HCR a aidé la DGMM et ses directions provinciales à réduire le retard pris dans le traitement des dossiers et les délais d'attente pour l'enregistrement, et à identifier les personnes ayant des besoins spécifiques.
- Le partenariat avec l'Union des Barreaux turcs a permis aux réfugiés d'avoir accès à une assistance juridique, notamment par le biais de trois centres d'aide juridique et, si nécessaire, à une aide juridique grâce au soutien apporté aux Barreaux dans 18 provinces.
- Le HCR a aidé la DGMM à vérifier les dossiers d'enregistrement de plus de 2,7 millions de Syriens, ce qui a été terminé en février 2019, parallèlement à la poursuite de l'enregistrement et à l'actualisation des dossiers d'enregistrement dans le cadre de la protection temporaire et internationale.
- En coopération avec la Gendarmerie et les garde-côtes turcs, les conditions d'accueil et les procédures ont été améliorées pour les personnes interceptées et secourues, en particulier aux postes frontières.
- Les plateformes numériques du HCR – permanence téléphonique, page Facebook et service téléphonique de conseils – ont touché plus d'un million de personnes.

Besoins non satisfaits

Malgré l'aide juridique fournie par 18 Barreaux avec le soutien du HCR, un soutien supplémentaire aux Barreaux était nécessaire, comme dans le cas des centres d'aide juridique, notamment davantage d'interprètes et de personnel d'assistance technique pour la DGMM.

La fourniture d'un soutien spécialisé aux personnes souffrant d'un état de santé grave est demeurée problématique et les places de réinstallation ont été limitées pour ces cas.

Seuls 2% des 360 000 réfugiés syriens ayant des besoins de réinstallation (et 0,2% de l'ensemble de la population réfugiée syrienne en Turquie) sont partis dans ce cadre en 2019. L'une des principales limites pour trouver des places de réinstallation provenait des exigences des pays de réinstallation. Au moins 14 000 réfugiés irakiens avaient des besoins de réinstallation en 2019, mais seuls 6% de ces cas ont été présentés en raison de quotas limités.

Dépenses 2019 - Turquie | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Budget final	390,547,279	5,000	390,552,279
	17,713,173	1,620	17,714,793
Total des fonds disponibles	17,713,173	1,620	17,714,793
Dépenses par objectif			
Environnement de protection favorable			
Instruments internationaux et régionaux	0	1,620	1,620
Cadre juridique et politique	2,050,538	0	2,050,538
Aide juridique et recours judiciaires	3,113,291	0	3,113,291
Accès au territoire	531,023	0	531,023
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1,309,386	0	1,309,386
Sous-total	7,004,238	1,620	7,005,858
Processus de protection et documents adéquats			
Conditions d'accueil	696,057	0	696,057
Enregistrement et établissements des profils	26,640,294	0	26,640,294
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,103,798	0	1,103,798
Sous-total	28,440,148	0	28,440,148
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Prévention et interventions liées aux VSS	1,341,899	0	1,341,899
Protection des enfants	2,675,884	0	2,675,884
Sous-total	4,017,784	0	4,017,784
Besoins de base et services essentiels			
Santé	27	0	27
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	2,037,679	0	2,037,679
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	40,754,201	0	40,754,201
Éducation	12,893,687	0	12,893,687
Sous-total	55,685,594	0	55,685,594
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	5,024,195	0	5,024,195
Coexistence avec les communautés locales	3,197,840	0	3,197,840

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Autosuffisance et moyens d'existence	10,754,572	0	10,754,572
Sous-total	18,976,607	0	18,976,607
Solutions durables			
Retour volontaire	445,476	0	445,476
Réinstallation	1,566,941	0	1,566,941
Sous-total	2,012,416	0	2,012,416
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	1,849,437	0	1,849,437
Gestion et coordination des camps	348,393	0	348,393
Relations avec les donateurs	499,978	0	499,978
Sous-total	2,697,808	0	2,697,808
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	1,155,276	0	1,155,276
Gestion des opérations, coordination et appui	3,510,501	0	3,510,501
Sous-total	4,665,777	0	4,665,777
Dépenses totales en 2019	123,500,373	1,620	123,501,993